

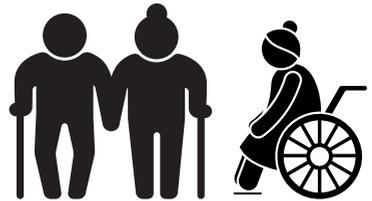


## Livraison de repas chez vous



Pour avoir des repas livrés chez vous,  
il faut

- Habiter à Deuil-La barre
- Avoir plus de 60 ans ou
- Être reconnu handicapé.



### Les personnes convalescentes

peuvent aussi avoir des repas livrés.

**Une personne convalescente** et une personne  
qui est chez elle après une hospitalisation.



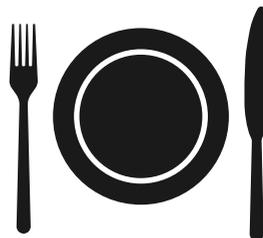
## Les repas

- 2 choix de menu.

Entrées, plats et dessert.

- Adaptés à vos besoins.

Sans sel, mixé, diabétique ou sans porc.



## Les repas sont livrés

- Chez vous
- Le matin
- Du lundi au vendredi.



## Le paiement des repas se fait

- Tous les mois.
- Par prélèvement bancaire ou par chèque.

Les repas livrés coûtent entre 5€55 et 7€85.



## La demande des repas se fait

au CCAS.



 01 34 28 66 36

 [ccas@deuillabarre.fr](mailto:ccas@deuillabarre.fr)

 38 rue Charles de Gaulle, 95170 Deuil-La Barre.

 Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à midi et de 13h30 à 17h.  
Fermé le mardi après-midi.